



**MOIS
SANS
TABAC**

CHALLENGE INTER-STRUCTURES 2024

DÉFI N°2 : DU 13 AU 19 NOVEMBRE

En tant que Ministre de la Santé, vous avez la charge de définir au minimum **5 mesures phares pour promouvoir l'arrêt du tabac** et faire chuter la prévalence du tabagisme en France. Nous comptons sur votre ingéniosité pour nous proposer des mesures toujours plus positives et engageantes.

Un point **bonus** sera accordé aux équipes qui proposeront plus de 5 mesures.

Pour répondre à ce défi
envoyez-nous par mail ou WhatsApp

- Vos mesures
- Une photo de l'équipe complète sera la bienvenue

Merci de nous dire si vous ne souhaitez pas la voir publiée sur nos réseaux sociaux

par mail à l'adresse challenge_mois.sans.tabac@coreadd.com
ou sur WhatsApp au [07 89 92 08 31](tel:0789920831)



avant le mardi 19 novembre à 12h00



BON COURAGE À TOUTES ET TOUS !